

# Compte-rendu du conseil municipal du 2 juin 2016

## Dans ce numéro

- 1 RESERVATION D'UN GITE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE
- 2 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LE REAMENAGEMENT DE L'ALLEE DU BOIS : CHOIX DE L'ENTREPRISE

**Assistaient à la réunion :** Jean-Luc LEFEBVRE Maire, Alain FOURNIER 1<sup>er</sup> adjoint, Anne BENEZECH 2<sup>ème</sup> adjointe, Dominique REMY 3<sup>ème</sup> adjoint, Anne-Sophie MOREAU, Jean-Marie CREPEL, Brigitte DEBRAUWERE, Jean-Gabriel DEPINOY, Katy DE SOUZA, Marie-Christine POLLET, Sylvie DUSAUTOY, Christelle VANHERSECKE.

**Etaient excusés :** Cédric DUBOIS, Michel DEMEURE qui donne pouvoir à Jean-Luc LEFEBVRE, Mathieu SMAGGHE qui donne pouvoir à Anne BENEZECH.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour un deuxième point concernant le choix de l'entreprise concernant les travaux de l'allée du bois.

## 1 Réserveation d'un gîte pour le voyage scolaire

La coopérative scolaire a versé à la société ETHIC-ETAP la somme de 4 000 € à titre d'acompte pour la réservation d'un gîte dans le cadre d'un voyage scolaire.

La société ETHIC-ETAP a été mise en liquidation judiciaire et l'hébergement est maintenant envisagé au gîte Au Centre des Volcans. La caisse des écoles est dans l'incapacité financière de verser un autre acompte. Le coût de la réservation étant de 11 255,80 €, la commune avance 4 000 € afin de garantir le voyage scolaire en Auvergne.

La commune décide à l'unanimité :

- ✓ De verser un acompte de 4 000 € au Centre des Volcans ;
- ✓ La coopérative scolaire versera à la commune la somme de 4 000 € à la fin de la procédure de liquidation judiciaire de la société ETHIC-ETAP

## 2 Commission d'Appel d'offres pour le réaménagement de l'Allée du Bois : Choix de l'entreprise

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 02 juin dernier pour l'attribution du marché, a été retenue l'entreprise suivante :

- ✓ DTR pour un montant de 129 569,95 €HT.

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour l'autoriser à payer un acompte.

Après en avoir délibéré, avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

Prochain conseil municipal : jeudi 23 juin à 20h.

La séance est levée à 20h30